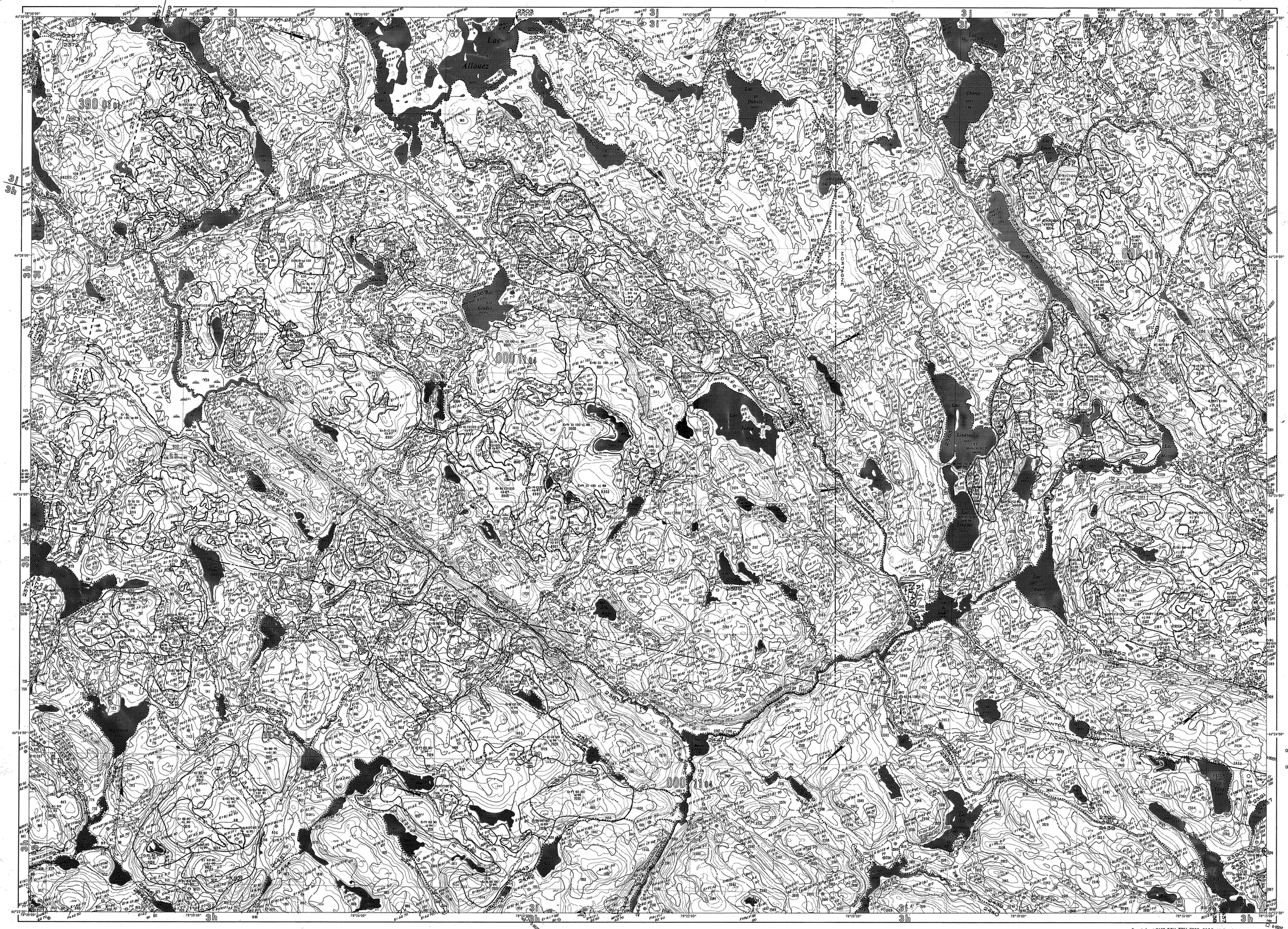

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe partielle avec dégagement des tiges d'avenir	cpd
Coupe de jardinage	cj
Bridage pluriel (bétail ou à pied)	brp
Prévention à racines nues	prr
Plantation en récipients	pp
Ensemencement naturel	ena
Ensemencement artificiel	ea
Épiçéa commercial	ec
Résulte dans les hêtraies boisées (décrit de libres)	eci

N.B. Ces interventions impliquent des perturbations et leur origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge)
— — (épinettes)
— — (pin blanc et/ou pin rouge)
— — (pins)
— — (mélèzes)
— — (sapins)
— — (pruches)
— — (thuyas)
— — (peupliers)
— — (bouleaux)
— — (frênes)
Pessière
— (épinette noire et/ou épin rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— — (épinette noire)
— — (épinette rouge)
— — (épinettes)
— — (pin blanc et/ou pin rouge)
— — (pins)
— — (mélèzes)
— — (sapins)
— — (pruches)
— — (thuyas)
— — (peupliers)
— — (bouleaux)
— — (frênes)
Sapinière
— (le sapin et/ou épin blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— — (épinette blanche)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge)
— — (pin blanc et/ou pin rouge)
— — (pins)
— — (mélèzes)
— — (sapins)
— — (pruches)
— — (thuyas)
— — (peupliers)
— — (bouleaux)
— — (frênes)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — (avec thuya (cèdre))
— — (avec épinette noire et/ou épinette rouge)
— — (avec mélèze)
— — (avec pin gris)
— — (avec pruche)
— — (peuplier)
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — (avec thuya (cèdre))
— — (avec épinette noire et/ou épinette rouge)
— — (avec mélèze)
— — (avec pin blanc et/ou pin rouge)
— — (avec pin gris)
— — (avec pruche)
— — (avec sapin et/ou épinette blanche)
— — (peuplier)
— — (plantation de pin sylvestre)
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge)
— — (mélèze)
— — (pin blanc et/ou pin rouge)
— — (pin gris)
— — (pruche)
— — (épinette blanche)
— — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — (avec thuya (cèdre))
— — (épinette noire et/ou épinette rouge)
— — (mélèze)
— — (pin blanc et/ou pin rouge)
— — (pin gris)
— — (pin rouge)
— — (sapin et/ou épinette blanche)
— — (plantation)
Mélèzaie
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — (épinette noire)
— — (thuya (cèdre))
— — (épinette noire et/ou épinette rouge)
— — (épinettes)
— — (pin blanc et/ou pin rouge)
— — (pins)
— — (pin gris)
— — (sapin et/ou épinette blanche)
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Feuillus	Résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1/Pg	F1/Pg(R)
— — — — avec pin blanc	F1/Pb	F1/Pb(R)
— — — — avec pin rouge	F1/Pr	F1/Pr(R)
— — — — avec épinette	F1/E	F1/E (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1/E	F1/E (R)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	B1/E	B1/E (R)
— — — avec pin gris	B1/Pg	B1/Pg(R)
— — — avec pin blanc	B1/Pb	B1/Pb(R)
— — — avec pin rouge	B1/Pr	B1/Pr(R)
— — — avec épinettes	B1/E	B1/E (R)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	B2/Pb	B2/Pb(R)
— — — avec pin rouge	B2/Pr	B2/Pr(R)
— — — avec résineux	B2/R	B2/R (R)
Peupleraie à peuplier faux-tremble	Pe1	Pe1(R)
— — avec pin gris	Pe1/Pg	Pe1/Pg(R)
— — avec pin blanc	Pe1/Pb	Pe1/Pb(R)
— — avec pin rouge	Pe1/Pr	Pe1/Pr(R)
— — avec épinettes ou rouge	Pe1/E	Pe1/E (R)
— — avec résineux	Pe1/R	Pe1/R (R)
Peuplier rouge résineux	E1/pR	E1/pR (R)
Peuplier blanc résineux	E2/pB	E2/pB (R)
Peuplier à bouleaux	E3/Pb	E3/Pb (R)
— — — à pin rouge	E3/Pr	E3/Pr (R)
Mélanges à feuillus tolérants	MF	MF(R)
— — sur station humide	MFh	MFh (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences caractéristiques	Fi
— d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	Fth
(plantation)	Fp
Bouleaux à bouleaux blancs	B1
— — à bouleaux jaunes	B2
Peupleraies	Pe
Peuplier rouge	Pr
Érablières	Er
— — à bouleaux blancs	Er/B1
— — à bouleaux jaunes	Er/B2
— — à peupliers	Er/Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er/Fi
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er/Ft
Plantation d'érable à sucre	Erp
— — de bouleau jaune	Erp/B2
— — de peuplier	Erp/Pe
— — de peuplier hybride	Erp/Peh

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec — sb
Dénudé et dénudé humide — sbh
Autoroute — 1

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole — A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisse légère	cpl
Coupe partielle	cp
Coupe à blanc	cb
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ct
Épidémie sévère	ns
Pluie	ns
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE — CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE — CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	80-20	20-80
50	41-60	85-15	15-85
70	61-80	90-10	10-90
90	81-100	95-05	05-95
120	101 et plus	100-70	70-100

FORÊT INÉQUIENNE

Jn (jaune inéquienne) — Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inégalité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements inégaux des tiges entre 0 et 60 ans.
Vn (vieilleux inéquienne) — Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inégalité des tiges et plus de 60 ans. Autres peuplements inégaux des tiges et plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Égale	0 à 30%	ecrue
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 91 %	f
Escarpée	92 % et plus	e

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 G2 Q2 — S : définition; E : classe de pente; C : classes d'âge; G : groupe de l'origine; Q : qualité; R : densité du couvert; E : classe de hauteur; C : classe de densité; G : origine; Q : qualité; R : densité; S : sous-groupe d'essences; E : groupement d'essences; C : type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : JULIEN RIVEST & ASS.
SIGNATURE : Julien Rivest
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière — Photographie aérienne : 1982 — Année de publication : 1983 — Année de révision :

GRILLE DENSITÉ—HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-7m)	2 (7m-13m)	3 (13m-19m)	4 (19m-25m)	5 (25m-31m)	6 (31m+)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	A6
B 61-80%	B1	B2	B3	B4	B5	B6
C 40%-60%	C1	C2	C3	C4	C5	C6
D 25%-39%	D1	D2	D3	D4	D5	D6

COMPOSANTES TERRITORIALES

S 81-1
Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement

Unité de sondage

000°11'04"
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique — 3030
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité — 83900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle — 2441 *

Région écologique — 3h *

Municipalité régionale de comté M.R.C. 810 TÉMISCAMINGUE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/2/83
Déclinaison magnétique : 12° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-L-10	31-L-9	31-K-12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-L-7	31-L-8	31-K-5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-L-2	31-L-1	31-K-4	

31 L/8 N.O.

Compt. for. : 7407-7711-7721-8302-8908-9218-9516-5028-6022-6513-7079

A jour : avril 1995

UC 81